

Communication Forum international de l'économie sociale et solidaire.

*Comment former à l'ESS ? Engagement, citoyenneté, développement.*

**Former les bénévoles : des enjeux territoriaux.**

**Explorations en Pays de la Loire.**

### **Résumé :**

La formation des bénévoles associatifs est un enjeu territorial majeur, car ces derniers représentent les acteurs quotidiens de l'économie sociale et solidaire, facteur de développement des territoires. L'étude des dynamiques spatiales liées à la formation des bénévoles est le moyen de mettre en évidence les disparités et inégalités territoriales, permettant ainsi de développer les solutions pour y remédier. L'analyse et la compréhension des enjeux territoriaux liés à l'ESS passe par le développement scientifique d'une géographie de l'économie sociale et solidaire. Les études universitaires permettent cet apprentissage, et la conduite de programmes de recherche dédiés font partie de la formation à l'ESS. Un programme de recherche sur la vie associative et la formation des bénévoles en Pays de la Loire permet de développer ces hypothèses.

**Josselin Le Claire**

*Doctorant en géographie*

Université d'Angers

ESO – UMR 6590

Avec la participation de :

**Emmanuel Bioteau**

Maître de conférences

Université d'Angers, ESO – UMR 6590

**Béatrice Chaudet,**

Maître de conférences

Université de Nantes, ESO – UMR 6590

## **Introduction :**

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un concept large et difficile à définir, qui recouvre une multitude de réalités. A l'image des diversités qui la composent, les origines de l'économie sociale et solidaire et les évolutions qui jalonnent son histoire illustrent bien les manières qu'ont les humains de s'organiser entre eux, pour surmonter les réalités ensemble, lorsque celles-ci sont hostiles. Les historiens retrouvent, en effet, les premières traces d'associations d'exploitations agricoles en Mésopotamie trois mille ans avant notre ère (Collette, Pigé, 2008, p. 10-11), les groupes de réflexion de la Grèce antique amorçant les civilisations occidentales d'aujourd'hui, ou encore la mise à disposition de fours banaux, c'est-à-dire communs, par le seigneur à ses vassaux au moyen-âge, sont autant d'exemples qui démontrent cette propension humaine à parfois procéder communément. Les chemins menant à la forte institutionnalisation actuelle de l'ESS, avec la loi du 31 juillet 2014, ont connu des trajectoires discontinues. Le bouleversement de la Révolution Française et ses craintes de voir s'élever des contrepouvoirs puissants, interdirent dès 1791 les coalitions, corporations et associations professionnelles<sup>1</sup>. Mais, comme le stipule Jean-Louis Laville (2016), « c'est dans les frictions entre démocratie et économie que prennent forme des dynamiques associatives inédites », en conséquence de quoi la montée en puissance du capitalisme industriel sera accompagnée tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle de la naissance de mouvements qui engendreront progressivement *l'économie sociale*<sup>2</sup>, et les reconnaissances institutionnelles de la mutualité (1898), des syndicats (1884) et des associations (1901). L'ESS connaîtra à partir du tournant de mai 1968, et des évolutions de la société et de l'économie capitaliste (entre ouverture sociale et quête de liberté d'une part, et crises majeures du capitalisme d'autre part), une institutionnalisation sans précédent, de ce qui sera de plus en plus considéré comme une alternative crédible et juste aux déboires économiques des sociétés (Timothée Duverger, 2016).

---

<sup>1</sup> Avec le décret d'Allarde et la loi Le Chapelier.

<sup>2</sup> Le comte de Saint-Simon, Charles Fourier et Pierre-Joseph Proudhon étant à la tête des mouvements émancipatoires portant leur nom. Le catholicisme social, et les « choses nouvelles » du Pape Léon XIII, est également à l'origine de l'édification d'un socle solide des réseaux d'entraide.

L'économie sociale et solidaire, dans la multiplicité des formes qui lui sont reconnues par la loi, a un poids important dans l'économie française. Le nombre d'emplois qu'elle engendre est considérable<sup>3</sup>, et les nombreux secteurs qu'elle recouvre sont parfois vitaux pour des territoires laissés en marge de la métropolisation et de la mondialisation (Lacroix, Slitine, 2016, p. 94-95). La forme associative est l'un des piliers de l'ESS dans les territoires, quelles que soient leurs caractéristiques. Les formes que prennent les activités associatives sont innombrables, et leurs bénéfices sociaux considérables, bien que difficilement quantifiables. Elles permettent souvent d'assurer des services de proximité en lien direct avec les habitants, qui, directement concernés, font partie du processus associatif. Les bénévoles, acteurs indispensables au développement et au maintien des associations dans les territoires, font vivre l'ESS au quotidien. Et la nature non-salariée de leur engagement n'est pas incompatible avec la maîtrise et l'expérience nécessaires à la pérennité des structures qu'ils animent. Cependant, on peut se demander comment les bénévoles, dont le rôle est incontournable pour la vie associative, sont formés pour répondre au mieux aux exigences de leur implication, et pour appréhender de manière positive les évolutions de leurs secteurs d'activités ? L'on peut également s'interroger sur la nature et l'origine des formations proposées, ainsi que sur les disparités territoriales qui leur sont liées. Enfin, l'on peut se demander comment les études permettant de mettre en évidence les dynamiques territoriales de l'ESS, notamment dans la formation des bénévoles, sont menées, et si l'apprentissage de ces analyses relève également de la formation à l'ESS.

Le présent article s'attachera donc à présenter comment un programme de recherche universitaire mené de concert par les laboratoires ESO (Espaces et Sociétés) d'Angers et Nantes, pour la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de la région Pays de la Loire, permet, en formant des étudiants à comprendre et à analyser les dynamiques spatiales de l'ESS, d'évaluer les disparités de la vie associative dans les territoires régionaux liées à la formation de bénévoles. Il s'agit donc de montrer, par l'exposé qui suit, les deux dimensions de la formation à l'ESS existant par ce programme de recherche, qui est actuellement en cours d'élaboration et dont les résultats relatés ne sont ni exhaustifs, ni définitifs.

---

<sup>3</sup> Le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, d'après les données INSEE de 2013, estime les poids de l'ESS à 10% du PIB, à 10,5% des emplois, et à 12,5% des emplois privés en France (sans tenir compte des modifications de classification entraînées par la loi ESS de 2014).

Nous verrons dans un premier temps que les liens entre géographie et ESS existent et sont à consolider. La formation scientifique pour étudier les dynamiques spatiales de l'ESS étant donc primordiale. Dans un second temps, nous montrerons les dynamiques de l'ESS et de l'associatif dans la région Pays de la Loire, cadre de l'étude. Enfin, nous exposerons quelques résultats relatifs à la formation des bénévoles dans les territoires étudiés, pour en rappeler les enjeux.

## **I – Une géographie de l'ESS comme outil de compréhension des dynamiques territoriales :**

### 1-1- Les enjeux d'une géographie de l'ESS :

L'économie sociale et solidaire dans la compréhension de son évolution interroge de nombreux domaines et fait appel à de multiples disciplines scientifiques : l'histoire, l'économie, la sociologie, la science politique. Cette pluridisciplinarité des études portant sur l'ESS est pourtant encore aujourd'hui rarement directement le fait de la recherche en géographie. Les études spatiales concernant l'ESS, a encore plutôt tendance à être le fait d'économistes ou de sociologues. Or, les dynamiques spatiales de l'ESS sont un thème important qu'il s'agirait de porter plus loin. En effet, de nombreux points de convergence entre géographie et dynamiques de l'ESS existent et pourraient être développés. C'est l'hypothèse développée par les géographes Emmanuel Bioteau et Sébastien Fleuret dans « Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire » (*Annales de Géographie*, 2014). La géographie étudie de manière implicite de nombreuses thématiques liées à l'économie sociale et solidaire, via la géographie régionale et sociale, où le concept de développement local est largement interrogé. Les questions de développement territorial localisé, les enjeux liés à la bonne gouvernance territoriale, à la promotion du développement durable sont des sujets d'intérêts et d'expertise pour les spécialistes de l'espace et des territoires, ainsi que des objectifs souvent défendus par les acteurs de l'ESS, dans l'accomplissement des leurs activités et la promotion de leurs valeurs. Ainsi, selon cet article venant interroger les liens entre géographie et ESS, et affirmant les intérêts communs de développer une géographie de l'ESS, les auteurs répertorient des grands sujets liés à l'ESS, dont la géographie pourrait éclairer les enjeux. Les notions de proximité, de

développement économique localisé, ainsi que la durabilité des initiatives sociales et environnementales apparaissent comme étant les pistes d'investigation les plus à même de consolider les liens naissant entre géographie et ESS.

Il faut ajouter à cette analyse que l'économie sociale et solidaire, dans ses évolutions, et notamment dans ses nouvelles interactions avec les institutions publiques, a vu la « territorialisation » de ses activités devenir un enjeu central de son développement. En effet, les activités de l'ESS sont souvent perçues comme des forces majeures dans la création d'emplois locaux durables, basée sur un entrepreneuriat social ancré au sein des territoires et porteurs d'innovation. Ainsi, les pouvoirs publics, en cherchant à consolider et renforcer l'économie sociale et solidaire, alors clairement définie comme un recours possible aux problématiques de développement des territoires, notamment ruraux, face aux crises liées au capitalisme et à la métropolisation grandissante, ont choisi de favoriser l'aspect territorial des activités relevant de l'ESS. Les activités de l'ESS permettent en effet, dans les territoires, d'apporter et de créer des emplois non délocalisables, notamment par leur forte présence dans le secteur des services de proximité. Les coopératives d'agriculteurs, avec les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) par exemple, ou encore les liens qu'entretiennent les consommateurs et producteurs (exemple des AMAP), ne peuvent se faire qu'à une échelle dont la proximité spatiale exige de placer la notion de territoire au cœur des initiatives, ce dernier devenant le socle des possibilités. Les entreprises de l'ESS permettent, par leurs innovations, de répondre à des besoins sociaux non satisfaits dans leur territoire d'implantation, et représentent des acteurs de la gouvernance territoriale et de la régulation territoriale (Demoustier, Richez-Battesti, 2010). Dans ce sens, et pour encourager ces dynamiques, les pouvoirs politiques ont créé une loi. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, au-delà de définir juridiquement ce que recouvre l'économie sociale et solidaire et encadrer, pour mieux développer, les activités en relevant, vient appuyer sur l'aspect territorial de leurs activités. Ainsi, les collectivités territoriales ont des marges de manœuvre plus importantes pour pouvoir soutenir les activités de l'ESS et mettre en place des stratégies de développement de l'ESS (régions et départements notamment). Par exemple, les collectivités territoriales peuvent désormais participer à des SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif). L'accent est mis sur l'aspect social des commandes publiques. La coordination entre acteurs au sein des territoires est également renforcée, avec le

soutien des PTCE (Pôle Territoriaux de Coopération Economique). L'on voit bien, à travers ces différentes illustrations, les liens importants entre activités de l'ESS et développement des territoires, qui montrent l'opportunité de développer les liens entre géographie et ESS, afin de connaître, analyser et mettre en évidence les dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire pour permettre son meilleur développement.

### 1-2- La formation de spécialistes du territoire, constructeurs de la géographie de l'ESS : un enjeu de la formation à l'ESS :

On l'a vu, les sciences territoriales et l'économie sociale et solidaire ont des points de convergences importants, et le développement d'une géographie de l'ESS recouvre des enjeux majeurs dans la compréhension de ces dynamiques spatiales et de l'ancrage, primordial, de ses activités au sein de territoires.

Alors, s'il faut œuvrer pour une géographie de l'ESS, l'on peut s'interroger sur la manière de procéder pour la développer. Ainsi, nous arrivons sur la première dimension cet article qui cherche à répondre à comment former à l'économie sociale et solidaire ?

La formation à l'économie sociale et solidaire peut se mettre en œuvre tout d'abord par le biais scientifique et universitaire. En effet, avant d'interroger les dynamiques liées à la formation des individus et acteurs de l'ESS sur les territoires, il faut être en mesure de disposer d'individus capables d'élaborer des analyses, mettre en œuvre les moyens scientifiques afin de répondre aux interrogations spatiales liées à l'ESS.

Les études universitaires en géographie, bien que n'étant pas spécifiquement basées sur l'économie sociale et solidaire, sont en mesure de former des étudiants à l'analyse territoriale.

La géographie permet effectivement d'apporter les clés de lecture des territoires et les outils permettant de mettre en évidence des dynamiques spatiales. La spécificité de la géographie et des sciences territoriales permet à ceux qui l'étudient de maîtriser des techniques d'analyse particulières, basées sur l'usage d'outils et méthodes précises qui seules peuvent apporter les réponses adéquates aux dimensions spatiales. Les diagnostics territoriaux, basés sur une méthodologie spécifique utilisant les données statistiques d'un territoire, des interviews ciblés,

des enquêtes plus larges, et créant un portrait de territoire matérialisable par des cartographies thématiques, permettent les études spatialisées.

La présente communication s'appuie sur la mise en place d'un programme de recherche financée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et le Cohésion Sociale de la région Pays de la Loire, sur la vie associative et la formation des bénévoles dans la région, et notamment sur l'usage dans les territoires du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative). Ce fonds, attribué par l'Etat, permet aux régions d'appuyer les projets associatifs, et notamment d'aider à financer la formation aux bénévoles au sein des associations, sur construction d'un dossier spécifique. Les exécutants de la recherche sont les laboratoires ESO (Espaces et Sociétés) d'Angers et de Nantes. Entamé au début de l'année 2017, ce programme s'achèvera, en rendant ses résultats, à l'automne 2017. Il est donc en cours d'élaboration, et les résultats présentés ici ne sont que partiels, et non définitifs. L'étude mise en place est élaborée, en partie, par une dizaine d'étudiants en master, issus de Nantes ou Angers, qui réalisent par cette expérience de recherche et de terrain, leurs travaux de fin d'année ou de fin de cursus. Certains d'entre eux réalisent cette étude dans le cadre d'un stage. La pratique qu'ils font de l'élaboration de cette étude est donc destinée à compléter leur formation universitaire, et à leur forger des compétences solides, dans la compréhension, l'analyse et mise en évidence des dynamiques spatiales de l'ESS, et notamment du fait associatif dans la région Pays de la Loire. La coordination scientifique et l'encadrement des étudiants est assurée par deux Maîtres de conférences et un doctorant en géographie. La mise en pratique de l'analyse spatiale des activités de l'ESS, permise ici par un programme de recherche scientifique porté par deux universités, permet d'assurer la formation d'étudiants dont l'expertise apportera les clés de compréhension de l'ESS dans les territoires. Cela relève donc de la formation à l'ESS.

## **II- Les dynamiques de l'ESS dans les territoires d'étude : un cadrage géographique nécessaire :**

Pour comprendre les enjeux qui ressortent du programme d'étude mené, il est nécessaire de mettre en évidence les dynamiques de l'ESS dans les Pays de la Loire, en général, et de l'associatif notamment.

### 2-1- L'ESS en région Pays de la Loire :

Mettre en relief les caractéristiques spatiales de l'économie sociale et solidaire à l'œuvre dans les Pays de la Loire, c'est commencer en disant que le contexte ligérien est singulier. Dans leur article « Dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire dans les Pays de la Loire. Quels enseignements pour la géographie ? » (*Cahiers Nantais*, 2013-2, p. 31 – 44), Emmanuel Bioteau, Sébastien Fleuret et Pascal Glémain mettent en évidence ces traits distinctifs, que nous rappellerons ici. Tout d'abord, il faut le dire, la région Pays de la Loire, est avec la Bretagne, celle qui connaît la plus forte présence des activités de l'ESS. Ce tant par le nombre d'établissements qui en relèvent, que par le nombre d'emplois qui lui sont dédiés. Ainsi, selon les chiffres présentés par la CRESS Pays de la Loire et son observatoire<sup>4</sup>, la région comporte plus de 15 000 établissements de l'ESS, concentrant près de 165 000 emplois (pour une masse salariale de plus de quatre milliards d'euros)<sup>5</sup>. Ces chiffres donnent des proportions en termes d'emploi élevées, avec plus de 13% des emplois privés. Pour comprendre pourquoi l'ESS est fortement ancrée dans le territoire régional, il faut revenir sur le contexte dans lequel ces activités se sont développées. En effet, cette situation singulière s'appuie et puise son origine dans le caractère catholique et agricole de la région, piliers de l'ESS sur ce territoire (et plus largement dans le grand-ouest français) dont les influences sont encore présentes. Il faut noter que les premières initiatives relatives à l'économie sociale et solidaire, se sont constituées à l'échelle villageoise ou

---

<sup>4</sup> D'après les données CLAP 2014

<sup>5</sup> Ces données ne tiennent pas compte des modifications engendrées par la loi ESS du 31 juillet 2014, qui reconnaît désormais les entreprises solidaires d'utilité sociale.

de la paroisse avec une forte empreinte catholique (de manière ascendante, c'est-à-dire à partir des initiatives populaires). La Jeunesse Agricole Catholique (JAC), à l'initiative des CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole), l'enseignement catholique, très présent, ainsi que de multiples associations culturelles, sportives, d'aide à la personne se sont constituées « dans le giron des paroisses » (Bioteau, Fleuret, Glémain, 2013). La pratique de ces activités de l'ESS dans les territoires agricoles, expliquent une certaine résistance économique des terroirs bocagers. Les établissements agricoles se concentrent majoritairement dans l'ouest mayennais, le choletais et le nord-Vendée. A l'échelle du territoire régional, quelques dynamiques spatiales des secteurs de l'ESS sont à préciser. Les agglomérations, auxquelles peuvent être ajoutées les zones littorales, concentrent les activités financières (banques et assurances) et les établissements de santé. Les activités de services aux personnes se retrouvent en particulier dans les aires urbaines et périurbaines, ainsi que dans les pôles dédiés aux services dans les milieux ruraux : il s'agit d'activités liées au phénomène résidentiel. Ces activités de services à la personne couvrent tout le territoire, avec une plus forte présence dans les départements plus densément peuplés de la Vendée et de la Loire-Atlantique, et avec de nombreux établissements ne comptant pas de salariés.

Enfin, il faut dire que les acteurs de l'ESS s'organisent en réseaux départementaux (IRESA dans le Maine-et-Loire, APES 53 en Mayenne)<sup>6</sup>, ou bien dans les agglomérations (Les Ecosolies à Nantes), permettant de promouvoir et développer les initiatives sociales et solidaires dans les territoires.

## 2-2- Les principaux traits de l'associatif en Pays de la Loire :

Pour ce qui est des associations, la région Pays de la Loire en compte, selon la CRESS<sup>7</sup>, 11 528, pour plus de 116 330 salariés, soit 11 % de l'emploi privé. Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (décembre 2016)<sup>8</sup> estime le nombre de bénévoles total entre 675 000 et

---

<sup>6</sup> IRESA : Inter Réseau de l'Economie Sociale et Solidaire en Anjou – APES 53 : Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire en Mayenne.

<sup>7</sup> <http://www.cress-pdl.org/less-en-pays-de-la-loire/les-reperes-chiffres-clefs/>

<sup>8</sup> <http://www.associations.gouv.fr/les-essentiels-de-la-vie-associative-edition-2016.html>

723 000, avec 314 000 environ qui assureraient la permanence de l'action associative, en étant présents au moins une fois par semaine. Dans les départements des Pays de la Loire, le salariat associatif, en proportion du salariat du secteur privé, se rapproche de la moyenne nationale, en étant souvent proche des 10 %. Mis à part le département du Maine-et-Loire, pour qui le taux de salariés dans l'associatif atteint les 12,7 %. Les secteurs d'activité surreprésentés en termes de salariat par rapport à la moyenne nationale sont le social et la santé pour la Sarthe. Pour la Vendée et le Maine-et-Loire il s'agit du secteur de l'enseignement. Pour la Mayenne ce sont les secteurs de l'enseignement et du social qui connaissent des proportions d'emploi associatif plus importantes que les moyennes nationales. Enfin, en Loire-Atlantique, il s'agit des secteurs de l'enseignement et des loisirs. Lorsque l'on s'intéresse aux évolutions de l'emploi associatif dans la région, l'on peut s'apercevoir qu'il s'agit d'un secteur économique qui s'est solidement développé, entre 2000 et 2015. L'on remarque la forte résistance de ce type d'emploi à la crise économique de 2008, et l'on devine l'importance de la création d'emplois associatifs dans les territoires les plus touchés par cette dernière, ceux-ci se trouvant en général dans les départements les plus ruraux, et étant les plus isolés des agglomérations dynamiques économiquement. Ainsi, si en Loire-Atlantique les créations d'emplois associatifs sur la période 2000-2015 représentent sensiblement les mêmes proportions que pour la totalité des emplois privés (respectivement 3,5 % et 3,3 %), l'on voit très nettement la différence dans les autres départements, et surtout avec le décrochage économique de 2008. L'exemple le plus frappant étant celui de la Sarthe, avec des emplois associatifs qui augmentent de 25,9 % sur la période précitée, quand l'ensemble des emplois privés connaissent un recul de 4 %.

### **III- La formation des bénévoles dans les Pays de la Loire : premiers retours sur un enjeu territorial de l'ESS.**

#### 3-1- Premiers résultats de l'enquête régionale diffusée aux associations :

Dans le cadre du programme d'étude mis en place, une enquête concernant la vie associative et la formation de bénévoles a été diffusée à partir du début du mois de mars 2017, via divers réseaux associatifs, à un large échantillon des associations de la région. A partir de l'analyse des données récoltées, non exhaustives, l'on peut avancer quelques tendances quant aux dynamiques des formations des bénévoles à l'échelle régionale, et leur réception.

Tout d'abord, pour l'échantillon d'environ 2200 questionnaires étudié, on recense 56 % d'associations comptant plus de 50 adhérents. 17 % des associations ayant répondu comptent plus de 20 adhérents. Près des trois quarts des associations comptent donc au moins vingt adhérents, ce qui nous donne un ordre de grandeur des structures étudiées.

Parmi les associations étudiées, nous pouvons constater que 48 % d'entre elles sont employeuses, 47% ne le sont pas, les 5 % restantes n'étant pas employeuses, mais cherchent à l'être prochainement. Ce qui montre le poids que prend le bénévolat, qui dans près de la moitié des cas assure seul la gestion de l'association. Le recours au bénévolat ponctuel est par ailleurs pratiqué par près de deux tiers des associations interrogées.

Concernant les formations, plus de 60 % des personnes ayant répondu, au nom de leur association au questionnaire proposé, n'en n'ont pas suivi. Parmi les associations 56 % proposent des formations à leurs bénévoles. Les formations suivies sont pour 60 % organisées par la fédération, ou l'association à laquelle l'association concernée est affiliée, 15 % d'entre elles sont organisées par Le Mouvement Associatif<sup>9</sup>.

Les thèmes des formations suivies sont à 30 % liés directement au secteur d'activité de l'association. 23% relèvent de l'apprentissage de techniques (informatique, numérique,

---

<sup>9</sup> Regroupement de fédérations associatives et d'associations, œuvrant pour la promotion et la défense de la vie associative.

comptabilité, communication...). Enfin, 20 % des dernières formations suivies concernaient le fonctionnement régulier de l'association (demande de subventions, gestion budgétaire...).

Concernant les attentes vis-à-vis des formations, il revient, peu ou prou dans les mêmes proportions, les quatre problématiques suivantes : anticiper les besoins en formation pour les bénévoles ; mieux informer sur les formations ; mutualiser les actions avec d'autres associations du territoire ; mettre à disposition un programme récapitulant toutes les offres à l'échelle régionale.

Pour finir, le passage en revue des premiers résultats du questionnaire, nous permet de dire que 75 % des personnes investies dans les associations qui y ont répondu, ne connaissent pas le programme FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative), aide régionale permettant aux associations d'obtenir des fonds dans l'objectif d'organiser des formations.

### 3-2- Focus sur l'intercommunalité du Pays de Fontenay-Vendée :

Pour faire ressortir quelques particularités, nous avons ciblé un des terrains d'étude sélectionnés, l'intercommunalité du Pays de Fontenay-Vendée, afin de présenter quelques caractéristiques liées aux dynamiques territoriales de la formation des bénévoles. Nous nous appuyons ici sur des entretiens réalisés avec des acteurs associatifs des terrains désignés<sup>10</sup>, et un diagnostic du territoire.

La communauté de communes du Pays de Fontenay-Vendée existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et correspond à la fusion entre l'ancienne communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte et celle du Pays de l'Hermenault. L'intercommunalité compte 26 communes. Cette fusion d'EPCI s'explique notamment par l'élévation du seuil du nombre d'habitants pour une communauté de communes par la loi NOTRÉ (août 2015), passant à 15 000 personnes minimum, dans le but d'encourager le rassemblement de bassins de vie cohérents et favoriser la mutualisation des services. Cette fusion s'est faite sur proposition du préfet en mars 2016. Le territoire de la communauté de communes est rural et présenté comme étant confronté à la précarité (INSEE 2013). Son pôle urbain est la sous-préfecture Fontenay-le-Comte, 14 000

---

<sup>10</sup> Entretiens réalisés en collaboration avec Khady Mbacke, ESO-Angers.

habitants environ, qui concentre la plupart des services, commerces et établissements publics de santé et d'éducation de l'EPCI. Le tissu associatif est également très concentré sur la commune de Fontenay-le-Comte, qui compte plus de la moitié des associations de la communauté de communes<sup>11</sup>, et présente des nombreux établissements d'action sociale ou d'hébergement médico-social. Concernant la formation des bénévoles, l'on a pu identifier, au cours de la construction de l'étude, plusieurs éléments.

Tout d'abord, les formations comportant une prise en charge FDVA dans le sud-est vendéen sont toutes organisées par l'ODDAS (Office De Développement Associatif et Social). L'ODDAS compte 119 associations adhérentes, qui répondent à la condition d'exercer une activité sur le territoire de Fontenay-le-Comte. Ce centre social fontenaysien met en place sept à huit formations par an, en grande majorité avec le soutien du FDVA, dont peuvent bénéficier les bénévoles venant d'associations des communes alentours, sans cadrage géographique et administratif très précis. Chaque formation accueille de 12 à 16 personnes selon les thèmes. Beaucoup de formations sont en lien avec le numérique depuis 2 ans. Les bénévoles ne doivent pas forcément appartenir à une association adhérente, et peuvent venir de l'extérieur de Fontenay-le-Comte.

Pour les associations n'étant pas situées à Fontenay-le-Comte, deux retours d'expérience illustrent des situations différentes. L'ADMR (association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) de l'Hermenault, commune rurale de 900 habitants, compte 19 salariées et 13 bénévoles. La professionnalisation du secteur de l'aide à domicile a énormément progressé depuis la naissance de l'ADMR, et les formations ont en conséquence été de plus en plus présentes pour les salariées et les bénévoles. La gestion administrative et financière de l'ADMR (factures, bulletins de salaires) est assurée par la fédération départementale, qui met en place les bilans d'activités. C'est également cette fédération départementale qui propose, via un catalogue de plus 25 choix, les formations aux bénévoles. Celles-ci étant organisées avec le soutien de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). La mobilisation de bénévoles

---

<sup>11</sup> L'EPCI compte environ 500 associations.

nouveaux semble être difficile à mettre en œuvre, ceci s'expliquant notamment par le côté singulier de l'aide à domicile dans l'exercice de ses missions.

Enfin, nous pouvons évoquer l'association Graine de nature, basée dans la commune rurale de Vouvant, petite cité touristique à la lisière du domaine forestier de Mervent. Cette association dédiée à l'éducation populaire à l'environnement et à la promotion du patrimoine environnemental, fonctionne avec deux salariés et la présence sur l'année d'un service civique et d'un stagiaire. Les activités principales de l'association sont de l'animation nature sous forme de sorties avec des groupes d'enfants (plus occasionnellement des adultes), l'occupation d'heures de TAP (Temps d'Activité Périscolaires) par des ateliers jardinage, ou l'animation de jardins communs situés à Vouvant. Sur les 50 adhérents à l'association, tous ne sont pas impliqués de la même manière, mais chacun est mobilisable au cours de l'année pour mettre en œuvre des événements ponctuels. La mobilisation de nouveaux bénévoles n'apparaît pas extrêmement aisée. Les bénévoles suivent rarement des formations. Les co-présidents de l'association en ont suivi, sur le thème de la gestion des associations notamment, mais les bénévoles « de base » n'en suivent pas. Les salariés suivent quelques formations thématiques en lien avec l'environnement ou la gestion associative. Les formations suivies ont notamment été effectuées à la Roche-sur-Yon, avec la Maison Départementale des Associations de Vendée, qui organise de nombreuses actions de conseil, d'ingénierie et de formations pour les associations vendéennes. Les membres de Graine de nature rencontrés admettent ne jamais avoir entendu parler du FDVA, pour la formation des bénévoles, et reconnaissent un problème de communication, d'une part avec les structures permettant ces formations, et d'autre part entre les associations elles-mêmes, qui dans un contexte rural comme celui-ci, gagneraient à créer des liens plus solides. Car les réseaux, s'ils sont bien existants, émanent directement des personnes et restent bien souvent informels.

### 3-3- Eléments de synthèse : ce qui ressort pour le début de l'étude en termes de formation des bénévoles sur les territoires :

Le programme de recherche en cours nous permet de mettre en évidence quelques grandes caractéristiques, qui rappelons-le, ne sauraient être prises pour définitivement figées, ni ne représentant l'ensemble des réalités territoriales régionales.

Tout d'abord, l'on peut souligner que la formation des bénévoles est très hétérogène. L'accès aux formations par les bénévoles est inégal.

L'accès au programme d'aide régional FDVA paraît également inégal, et ce dernier semble être mieux connu, donc plus utilisé, dans les pôles urbains, qui concentrent également les structures capables d'organiser et d'accueillir des formations (le seuil fixé pour profiter du FDVA est de douze bénévoles par formation).

La situation géographique de l'association apparaît comme étant, de fait, un facteur discriminant. Ce qui est corrélé avec le fait d'appartenir ou non à une fédération.

Un travail de communication conséquent semble être nécessaire pour permettre aux bénévoles de tous les territoires de pouvoir accéder de la même manière au droit à la formation, facteur de la vitalité de l'ESS dans les territoires. L'ESS étant un facteur de vitalité des territoires.

### **Conclusion :**

Une géographie de l'ESS se développe et est à renforcer, car la détection et l'analyse des dynamiques de l'ESS sur les territoires est un enjeu primordial dans la consolidation des activités sociales et solidaires. La formation des bénévoles associatifs, acteurs piliers de l'ESS dans les territoires est en cela un élément majeur. Comprendre les disparités territoriales en termes de formation de ces derniers est donc incontournable pour faire face à des failles particulières.

Il y a donc deux dimensions dans la formation à l'économie sociale et solidaire. La formation de géographes, via notamment l'apprentissage de la recherche de terrain tel que le permet le programme évoqué, donne la possibilité d'étudier les dynamiques territoriales de la formation des bénévoles associatifs, individus moteurs de la vie associative.

## **Bibliographie :**

BIOTEAU Emmanuel, FLEURET Sébastien, « Quelques jalons pour une géographie de l'économie sociale et solidaire », *Annales de géographie* 2014/3 (n° 697), p. 890-911.

BIOTEAU Emmanuel, FLEURET Sébastien, GLEMAIN Pascal, « Dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire dans les Pays de la Loire. Quels enseignements pour la géographie ? », *Cahiers Nantais*, 2013-2, p. 31-44.

COLLETTE Christine, PIGE Benoît, *Economie sociale et solidaire, gouvernance et contrôle*, Dunod, 2008.

DEMOUSTIER Danièle, RICHEZ-BATTESTI Nadine, « Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, société*, vol. 12, n°1, 2010, p. 5-14.

DARDOT Pierre, LAVAL Christian, *Commun, essai sur la révolution au XXIème siècle*, La Découverte, 2014.

DUVERGER Timothée, « Les transformations institutionnelles de l'économie sociale et solidaire en France des années 1960 à nos jours », *Revue Interventions économiques*, n°54, 2016.

GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Economica-Anthropos, 2007.

LACROIX Géraldine, SLITINE Romain, *L'économie sociale et solidaire*, PUF, collection Que sais-je?, 2016.

LAVILLE Jean-Louis, *L'économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*. Seuil, 2016.

MOULAERT F., NUSSBAUMER J., *La logique sociale du développement territorial*, Collection Géographie contemporaine, Presses de l'Université du Québec, 2008.

PECQUEUR Bernard, ZIMMERMANN Jean-Benoît, *Economie de proximité*, Hermès-Lavoisier, 2004.

VANIER Martin, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Economica-Anthropos, 2010.

WARIN Philippe, *Le non-recours aux politiques sociales*, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Libres cours », 2016.